



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC  
DE LA VIENNE  
TRÉSORERIE

**Fiche de location matériel**

Nous vous demandons de remplir cette fiche dans la semaine suivant votre compétition et de la retourner à M Philippe Frêne 32 RUE DU PARADIS 86240 LIGUGE accompagné de votre règlement à l'ordre du Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Vienne. Sur demande, un reçu vous sera envoyé.

**Club :** \_\_\_\_\_

Définition	Oui/ Non et nombre	Total
Location des feux tricolores	20€ par compétition	€
Location des chevalets	1,50€ par chevalet	€
Location des spots pour la salle	10€ pour l'ensemble	€
Location parcours 3D	3€ par archer participant	€
Location des fawofield	2€ par archer participant	€
<b>Total à Payer =</b>		<b>€uros</b>

Etabli le : 09/07/2021

par chèque bancaire n° :

**Signature du trésorier ou responsable du club**